

## Besoin d'une aide spécifique durant la crise sanitaire ? Des services dédiés aux étudiants sont là pour vous soutenir !



### Vous rencontrez des difficultés psychologiques ?

Un service de suivi en ligne est assuré, chaque jeudi, par la psychologue Mme Lestevé, pour tous les étudiants de l'université (par téléphone ou en visioconférence).

► Prise de rendez-vous tous les jours la semaine au **03 21 60 29 29**. Dans tous les cas, une première réponse vous sera apportée par le personnel infirmier ou par le médecin de l'université.

#### Autres services d'écoute gratuits et anonymes :

- <https://www.soutien-etudiant.info/>
- Cellule d'aide psychologique Covid :  
Tél. **0 800 130 000** - 24h/24h 7/7j
- Fil santé jeunes :  
Tél. **0 800 235 236** - 9h à 23h 7/7j



### Qui contacter pour les questions sociales ?

L'assistante sociale de l'université d'Artois est disponible au **03 21 60 38 54** ou au **03 21 60 60 29** ou par mail : [dorothee.demonchaux@univ-artois.fr](mailto:dorothee.demonchaux@univ-artois.fr)



### Et pour les questions santé ?

Pour les questions liées à votre santé, vous pouvez contacter le médecin du Service de Santé Universitaire de l'université d'Artois par mail : [isabelle.rollet@univ-artois.fr](mailto:isabelle.rollet@univ-artois.fr) ou au **03 21 60 49 16** [sante.etudiant.coronavirus@univ-artois.fr](mailto:sante.etudiant.coronavirus@univ-artois.fr)



### Comment s'organise la restauration universitaire ?

La restauration est maintenue par les CROUS. Depuis le 11 février, certains lieux de restauration du CROUS vous accueillent pour vous restaurer (places assises en intérieur) avec vos repas pris en vente à emporter. Cet accueil pour la restauration assise s'effectue dans le strict respect d'un protocole sanitaire qui implique la réduction de la capacité d'accueil. Tous les étudiants, boursiers ou non, pourront bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 € par repas.



### Vous souhaitez tisser du lien social avec un autre étudiant de l'université ?

L'université d'Artois propose un système de parrainage entre étudiants volontaires.

- Le parrain doit être inscrit à l'université d'Artois depuis au moins 1 an.
- Le filleul doit être inscrit pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'université d'Artois, qu'il soit en Licence ou en Master.

► Contact : [vieetudiante@univ-artois.fr](mailto:vieetudiante@univ-artois.fr)



### Vous êtes en situation de handicap ?

Vous pouvez contacter la chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap par mail : [celine.decodts@univ-artois.fr](mailto:celine.decodts@univ-artois.fr) ou au **03 21 60 37 34**



### Vous êtes étudiant international inscrit à titre individuel ?

Contacts des chargés d'accueil et d'accompagnement :

- Étudiants inscrits à Béthune :  
[alexandre.lejeail@univ-artois.fr](mailto:alexandre.lejeail@univ-artois.fr) - **03 21 63 71 13**
- Étudiants inscrits à Arras, Douai, Lens ou Liévin :  
[yrafik.chanane@univ-artois.fr](mailto:yrafik.chanane@univ-artois.fr) - **03 21 60 61 94**



## Contacts d'urgence en période de fermeture de l'université :

- [sante.etudiant.coronavirus@univ-artois.fr](mailto:sante.etudiant.coronavirus@univ-artois.fr)
- Veille sociale du CROUS pour les urgences (en particulier alimentaires) durant les congés de Noël :
  - du 21 au 24 décembre 2020 : Tél. **03 20 88 66 27** ou **06 80 13 25 35** - [service.social@crous-lille.fr](mailto:service.social@crous-lille.fr)
  - du 28 au 31 décembre 2020 : Tél. **06 80 13 25 35** ou **07 61 03 20 24** - [service.social@crous-lille.fr](mailto:service.social@crous-lille.fr)
- En cas d'urgence : contacter le **15** ou le **112** à partir d'un téléphone portable
- Pour tout besoin de soutien psychologique : **0 800 130 000**
- En cas de difficulté sociale : **0 806 000 278**